



ADAP
ASSOCIATION DES |
AVOCATS
PÉNALISTES

Madame Nicole BELLOUBET
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice
13, Place Vendôme
75001 PARIS

Paris, le 18 avril 2018

LETTRE OUVERTE

Objet : Cages de verre

Madame la Garde des Sceaux,

Les portes du nouveau tribunal de Paris viennent de s'ouvrir et nous sommes inquiets de ce que nous découvrons et qui ne nous avait pas été annoncé.

Nous retiendrons que c'est sous votre ministère que pour la première fois à Paris, des hommes et des femmes seront jugés en comparution immédiate dans des cages.

En acceptant l'édification de ces box vitrés dans toutes les chambres correctionnelles et jusqu'aux salles des juges des libertés et de la détention, vous creusez les fondations de cages étanches dans lesquelles le prévenu parlera à son avocat avec casque et micro.

Ce dispositif a été testé au sein du tribunal de Paris ce que personne n'aurait su si une journaliste du Canard Enchaîné et des membres de l'ADAP n'avaient pas révélé l'avoir vu, installé dans une chambre correctionnelle.

En quelques heures il a été démonté. En quelques heures, il sera remonté si vous n'usez pas de votre autorité pour empêcher cette dérive.

Il n'est que temps de revenir à la raison.

Hier encore la Cour Européenne des Droits de l'Homme dans un arrêt rendu contre la Russie disait que l'enfermement d'accusés dans une cage lors de leur comparution en public dans un prétoire est constitutif d'une violation de la Convention, le confinement dans une cage lors des audiences, y compris tenues en visio-conférence ayant « *objectivement un caractère dégradant contraire à l'article 3* ».

Le Conseil National des Barreaux, relayant l'attente du Barreau unanime, vous a demandé solennellement d'ordonner le démontage des box vitrés.

Depuis lors, des réunions, des discussions, des discours, mais rien : les box sont toujours en place, monstrueuses cages au plafond grillagé qui enferment des présumés innocents, les isolent de leurs avocats et les éloignent de leurs juges.

Nous sommes porteurs d'une autre ambition pour notre justice que nous savons pouvoir rester humaine sans être faible, respectueuse de la dignité des mis en cause sans négliger les impératifs de sécurité.

Le 23 avril nous serons présents dans le tribunal pour vous signifier que nous ne porterons pas la honte de décisions qui ne sont pas les nôtres.

Mais en écrivant ces lignes, et parce que nous sommes farouchement avocats, surmontant les désillusions, nous espérons encore que, d'ici lundi, vous aurez usé de l'autorité de votre fonction pour prendre les décisions qui nous permettront d'être fiers de défendre dans ce nouveau tribunal.

Nous restons à vous disposition pour entendre vos engagements et pour ma part, je vous prie de croire, Madame la Garde des Sceaux, à l'assurance de ma haute considération

Christian SAINT-PALAIS
Président